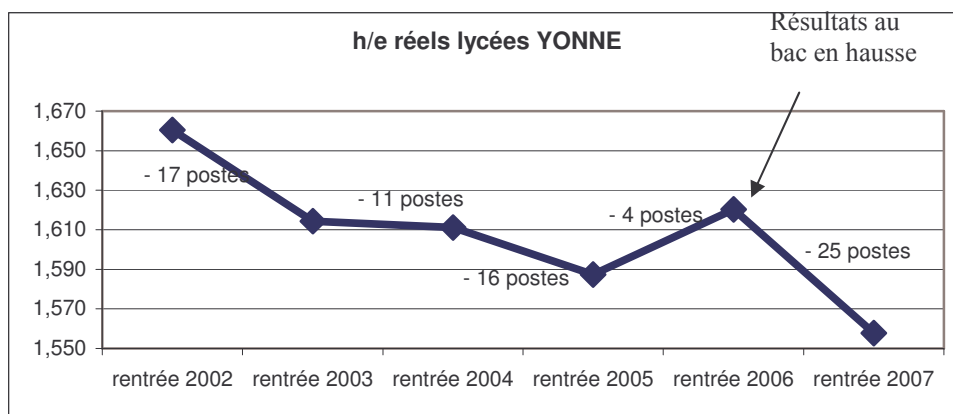
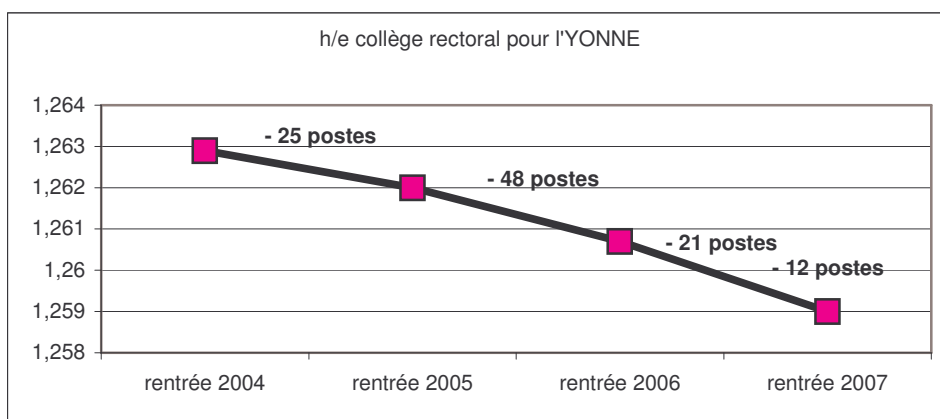


« Au niveau des moyens, tendre vers une discrimination positive et significative : pour le 1^{er} degré comme pour le 2nd, l'académie ne peut guère agir seule par les moyens, pour « sortir l'Yonne de l'ornière », au moins sur les court et moyen termes (c'est-à-dire en l'état actuel de l'offre de formation et probablement, aussi, du réseau d'éducation prioritaire). Les marges de manœuvre actuelles sont faibles, bien que potentiellement significatives. Les redéploiements à la marge ne suffisent pas. Des décisions de fond s'imposent qui pourraient constituer un axe majeur de la contractualisation avec l'administration centrale. Celle-ci, pour sa part, et sur la durée du contrat, s'engagerait sur le principe d'une aide « relais » et fléchée pour la « remise à flot » de l'Yonne. »



La politique menée actuellement pour l'Yonne est donc :

« Diminuons le nombres d'heures données aux élèves, augmentons le temps de travail des enseignants, quant aux résultats ... »

Proportion de bacheliers dans une génération par département de scolarisation en 2005, (DEP)

Départements	Bac Général	Bac Technologique	Bac professionnel	Ensemble
Yonne	27.6	15.6	11.7	54.9
Saône et Loire	36.9	20	13.5	70.4
Nièvre	33.9	22.4	18.8	75.1
France métro.	33.7	17.3	11.5	62.5